

Des nouveaux partenariats pour le Pôle Santé

Partenariat avec la société SHIVA, spécialiste des services à domicile.

Le 29 mars 2023, le directeur du Centre Hospitalier d'Arcachon, Julien ROSSIGNOL, et le responsable régional de la société SHIVA, Julien KOPRAS, spécialisée dans les services à domicile, ont signé une convention qui fixe leur coopération au bénéfice des patients et des agents de l'hôpital.

Cette coopération a pour objectif d'offrir à toutes les femmes, accouchant au sein de la Maternité du Centre Hospitalier d'Arcachon, un bon de prestations à domicile de 2 heures. Ce type de partenariat est jusqu'à aujourd'hui inédit en France.

La convention comporte également des éléments au bénéfice des agents du CHA aux tarifs préférentiels. Ce partenariat s'inscrira dans la politique de qualité de vie au travail (QVT) des agents du centre hospitalier.

Cette convention, qui constitue une première dans ce domaine, vise à faciliter dès l'hospitalisation, l'organisation de la prise en charge à domicile pour les patients qui souhaiteraient bénéficier de ce type de prestation.

Partenariat avec le RCBA

Le lendemain, le jeudi 30 mars, Julien ROSSIGNOL et le co-président du Rugby Club Bassin d'Arcachon (RCBA), Didier CARPENTHEY, ont signé une convention de suivi médico-sportif.

Ce partenariat permettra un parcours de soins facilité aux

joueurs du RCBA au sein des différents services du CHA, ainsi que la participation à la surveillance médicale des matchs lors des déplacements de l'équipe.